

Communiqué de presse

Covoiturage : en partenariat avec la Communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France, Sapn ouvre un nouveau parking de covoiturage sur la commune de La Villeneuve-en-Chevrie - diffuseur n°15 de l'A13

- Cet après-midi, Vincent Fanguet, Directeur de l'Exploitation du groupe Sanef et Alain Pezzali, Président de la Communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France et Maire de la Villeneuve-en-Chevrie, ont officiellement mis en service une nouvelle aire de covoiturage.
- Située à la croisée des départements de l'Eure et des Yvelines, cette nouvelle aire répond à une demande forte des collectivités et réduira les stationnements sauvages observés à proximité.
- Construite dans le respect du développement durable et de la biodiversité, cette aire de covoiturage représente un investissement global de 501 000 € HT dont 480 000 € financés par Sapn

Les Essarts, le 9 décembre 2021

Une aire de covoiturage structurante pour Sapn et le territoire



Située au niveau du diffuseur n°15 de l'autoroute A13, sur la commune de La Villeneuve-en-Chevrie, cette nouvelle aire de covoiturage débutée en juin dernier est désormais accessible gratuitement et 24h/24, avec un haut niveau de confort et de sécurité. Les partenaires se sont réjouis de cette collaboration efficace, qui aboutit à une offre de services adaptée aux besoins des covoitureurs.

Un équipement adapté qui respecte l'environnement

60 places de stationnement ont été réalisées, dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ce parking entièrement clôturé, éclairé et dédié aux véhicules légers bénéficie également d'un abri dépose-minute pour les piétons. 4 places réservées à la recharge électrique viendront compléter les équipements de cette nouvelle aire de covoiturage.

De plus, en collaboration avec la Communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France, ce nouveau parking a été construit dans le respect du développement durable et de la biodiversité. Les deux partenaires se sont ainsi entendus pour valider ensemble :

- La préservation de l'espace boisé autour du parking,
- La mise en place d'un système de traitement des eaux pluviales par phyto-épuration,
- La réalisation d'une plateforme constituée de matériaux recyclés à 100%,
- Enfin, l'application d'un enrobé végétal : le Biophalt, mis en place par l'entreprise Eiffage. Cet enrobé innovant et éco-responsable permet de :
 - diminuer la température de production et donc la consommation d'énergies
 - optimiser le recyclage des matériaux,
 - réduire l'impact environnemental grâce au liant végétal qui remplace le bitume d'origine pétrolière,
 - améliorer le bilan carbone global du projet, puisque le liant végétal est conçu à partir de coproduits issus de l'industrie française du pin.

Cette nouvelle aire de covoiturage représente un investissement global de 501 000 € HT dont 480 000 € financés par Sapn pour la réalisation des travaux de construction. La Communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France ayant apporté le foncier indispensable au projet et financera les aménagements complémentaires à hauteur de 21 000 € HT. L'exploitation et l'entretien du site seront assurés par cette dernière, dès la mise en service de l'équipement.

La mobilité verte est en route sur les réseaux Sanef et Sapn

Pour le groupe Sanef, ce nouveau parking vient illustrer la poursuite d'un important programme de développement du covoiturage, d'un montant de plus 4,8 Md'€, sur l'ensemble de ses réseaux. D'ici fin 2022, plus de 1500 de places seront ainsi accessibles aux covoitureurs circulant à proximité de ses autoroutes.

A ce jour, le groupe Sanef dispose de 23 aires de covoiturage à disposition des conducteurs sur l'ensemble de son réseau autoroutier, soit plus de 1100 places. Sur l'A13, trois aires sont déjà en service, et une est actuellement en cours de finition à Toutainville.

Pour Vincent Fanguet, Directeur d'Exploitation du groupe Sanef : « En mettant à la disposition de tous cette nouvelle aire de covoiturage, nous facilitons les déplacements du quotidien, favorisons les échanges, tout en répondant aux besoins des territoires que nous traversons. Avec eux, nous contribuons ainsi au développement des mobilités écoresponsables. Avec ce programme de covoiturage, actuellement en plein développement au sein de notre groupe, la mobilité verte est bien en route chez Sanef et Sapn ! ».

Une grande satisfaction pour la Communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France

La Communauté de Communes, par la voix de son Président, Alain PEZZALI, se félicite de l'investissement de Sapn sur son territoire : « Sapn a fait un excellent aménagement et a su préserver la qualité environnementale du site. Cet équipement permettra d'apporter une véritable offre de stationnement sécurisé pour nos habitants, et répondra à la problématique du stationnement sauvage autour du rond-point dit « de Chauffour ». L'intercommunalité a aménagé deux bornes électriques pour permettre de créer quatre places de stationnement pour véhicules électriques, et a également installé une vidéo-surveillance par caméra du parking.

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€. Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

Sylvie Coimbra - Responsable Communication – Grands Projets
Direction Communication Institutions et RSE - Sanef
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / sylvie.coimbra@sapn.fr
www.groupe.sanef.com/Journalistes

Communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France

Rue Solange BOUTEL – ZA du Clos Prieur
78840 Freneuse

Contact :
Alain PEZZALI, Président
a.pezzali@ccpif.fr
